

Département du Nord

Arrondissement de Lille

Canton de Croix

MAIRIE DE



WASQUEHAL

DECISION N°2025- 13

Le Maire de la ville de Wasquehal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-22 et L.2122.23,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la ville de Wasquehal n°2020-04 du 5 juillet 2020 et notamment l'alinéa 4 qui dispose que le Maire est chargé pour la durée de son mandat : de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants,

Vu le contrat lancé en vertu des articles L.2122-1 et R.2122-9-1 du code de la commande publique,

Vu le devis,

DECIDE

Article 1er : Un contrat de services de surveillance et de gardiennage sur le site de la base de loisirs pour la ville de Wasquehal sera signé par mes soins avec la société NATIONAL FRANCE SECURITE située au 28 avenue Kléber, 77 330 OZOIR-LA-FERRIERE.

Article 2 : Le montant total des prestations du marché est compris comme suit :

➔ **Montant du contrat pour la période contractuelle : 27 415.15 Euros HT**

Article 3 : Le contrat est conclu pour une période ferme allant du 29 mai au 30 septembre 2025.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Commune de Wasquehal est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée, inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal et dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire ou d'un recours contentieux le Tribunal Administratif de Lille (5 rue Geoffroy Saint Hilaire CS 62039-59014 Lille

Cedex, télécopie 03.59.54.24.45 ou via le site internet télerecours.fr) dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'Etat ou de sa publication.

Certifié exécutoire à la présente décision,
Par transmission en Préfecture, 15103125
Et son affichage sur le site internet de la ville,
le 25/03/25
Fait à Wasquehal, le 25/03/25

Stéphanie DUCHE
Maire de Wasquehal

